

LE COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE

(entreprise d'au moins 50 salariés)

OBJECTIFS

La formation a pour objectif la présentation et l'analyse des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles encadrant le fonctionnement du Comité Social et Economique (CSE)

Il s'agit de permettre au Président de piloter l'institution représentative en toute légalité et de favoriser le dialogue social.

CONTENU

1. Maîtriser la composition du CSE et son fonctionnement interne

(répartition des compétences et mise en place)

2. Distinguer les différentes attributions au sein du CSE

(rôle du CSE, droit d'alerte et réclamation par la délégation salariale)

3. Veiller au bon déroulement des réunions du CSE

(périodicité, animer la réunion, comptes-rendus et procès-verbaux)

4. Identifier les droits et devoirs des représentants du personnel

(moyens et obligations comptables du CSE, le statut du salarié protégé et maîtrise des nouvelles règles)

PUBLIC

Dirigeants
DRH/RRH
Assistants RH
Comptables
Juristes

PÉDAGOGIE

Pédagogie interactive
alternant : exposé, supports
pédagogiques, échanges

Ludo-pédagogie :
jeu de lois ou quizz

Grille d'auto-évaluation

PRÉ-REQUIS

Toute personne confrontée
aux relations sociales

INTERVENANT

Un Avocat du cabinet



STRASBOURG



27 AOÛT 2021



7 HEURES



420 € HT



5 à 15 personnes



Accessible aux
personnes en situation
de handicap moteur

Organisme de formation enregistré sous le numéro 44670660467 auprès du préfet de région GRAND EST. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONTACT

03.67.10.31.27

strasbourg@ellipse-avocats.com

